

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 25 MAI 2016
AFFJUR/GLLF/MM**

C.M. 04.16.

Date de convocation : 18 mai 2016
Date d'affichage : 18 mai 2016
Compte-rendu succinct : 30 mai 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35
Présents : 29
Votants : 35

L'an deux mille seize, le vingt cinq mai, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. FROSSARD - MME CRISPIN - M. BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - MME BOURETTE - M. AUMARD - MME IOSUB - MME SIMONOT (à partir de 21 heures) - M. MORENCY - M. FOURNIER - M. EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - MME MERLIN - M. BENELHABIB - MME DENIS - MME SEGHIRI - M. MENDY - MME JANIAUD-VERGNAUD - M. DE SAULCES-LARIVIERE - M. MOHAMED - MME MANDILE - M. DAMONT à partir de 20 h 45) - M. BENARAB - MME GOMIS - M. VIALADE - M. BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : MME SIMONOT (POUVOIR M. FROSSARD jusqu'à 21 heures) - M. BEKKOUCHE (POUVOIR M. BILLARD) - M. GUILLOU (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - MME SANE (POUVOIR M. VERMOT) - MME QUATREHOMME (POUVOIR MME BOURETTE) - MME WAYACK PAMBE (POUVOIR M. MORENCY) - MME DUVERNOIS (POUVOIR MME GOMIS).

SECRETAIRE : MME BOURETTE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal, prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

- 16.04.014.** - REFORME DE VEHICULE.
16.04.015. - VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2016 DU CHAPITRE 020 « DEPENSES EN INVESTISSEMENT » VERS LE CHAPITRE 27 « IMMOBILISATIONS FINANCIERES ».

POLE DES RESSOURCES TECHNIQUES.

OBJET : DECISIONS RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 ALINEA 4 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Conseil Municipal, prend acte des marchés passés suivant une procédure adaptée dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

MARCHES	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
PRODUITS ET MATERIELS POUR L'AMENAGEMENT ET LA RENOVATION DES BATIMENTS Lot 1 : Fournitures et matériels de peinture.	DECO SPHERE 65 quai de Bonneuil 94210 LA VARENNE ST HILAIRE	Minimum annuel : 2 000,00 € Maximum annuel : 15 000,00 €
PRODUITS ET MATERIELS POUR L'AMENAGEMENT ET LA RENOVATION DES BATIMENTS Lot 2 : Fournitures et matériels de maçonnerie.	BAUDRY RN 19 77170 SEVRAN	Minimum annuel : 2 000,00 € Maximum annuel : 15 000,00 €
FOURNITURES DE JEUX ET JOUETS POUR LES DIFFERENTS SERVICES DE LA VILLE Lot 1 : Jeux et jouets pour les services de la Petite Enfance.	ERGET BURO 1 rue du Champ Pillard 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	Minimum annuel : 500,00 € Maximum annuel : 8 000,00 €
FOURNITURES DE JEUX ET JOUETS POUR LES DIFFERENTS SERVICES DE LA VILLE Lot 2 : Jeux et jouets pour les services Scolaires, Enfance, Jeunesse.	ERGET BURO 1 rue du Champ Pillard 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	Minimum annuel : 2 000,00 € Maximum annuel : 10 000,00 €
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION	PPN INGENIERIE 6 Allée Bief 77200 TORCY	9 860,00 €
FOURNITURES SCOLAIRES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE TORCY Lot 1 : Fournitures et matériels pédagogiques pour les services de la Petite Enfance.	ERGET BURO 1 rue du Champ Pillard 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	Minimum annuel : 500,00 € Maximum annuel : 3 000,00 €
FOURNITURES SCOLAIRES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE TORCY Lot 2 : Fournitures et matériels pédagogiques pour les services Scolaire et Enfance.	ERGET BURO 1 rue du Champ Pillard 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	Minimum annuel : 20 000,00 € Maximum annuel : 65 000,00 €
MISSION DE COORDINATION DE SECURITE ET DE PROTECTION (CT) DE LA SANTE DES TRAVAILLEURS (SPS) ET DE CONTRÔLE TECHNIQUE (CT) POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE DU CLOS DE LA FERME Lot 1 : Mission de coordination SPS.	DEGOUY-COSSEC 16 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES	13 262,00 €
MISSION DE COORDINATION DE SECURITE ET DE PROTECTION (CT) DE LA SANTE DES TRAVAILLEURS (SPS) ET DE CONTRÔLE TECHNIQUE (CT) POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE DU CLOS DE LA FERME Lot 2 : Mission de contrôleur technique.	BATIPLUS SA Immeuble de Méliès 261 rue de Paris 93100 MONTREUIL	16 900,00 €
AVENANT AU MARCHÉ AO 13026 NETTOYAGE DE LOCAUX Nettoyage des LCR, Hall Pôle Emploi, Espace Galion.	SN PERFECT 11 rue Henri Becquerel 77290 MITRY MORY	37 107,28 € (Sans incidence sur le montant maximum annuel du marché à bons de commande)

DIRECTION GENERALE

16.04.01. - CONVENTIONS D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LE FONCIER BATI DANS LES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer avec les bailleurs sociaux BATIGERE, DOMAXIS, OSICA, les conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur le foncier bâti dans les quartiers reconnus en politique de la ville soit, quartier du Mail-Victor Hugo et quartier de l'Arche-Guédon.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

16.04.02 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 15 FEVRIER 2013 PORTANT SUR LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AUPRES DU CONSEIL COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE 24 AGENTS TERRITORIAUX.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition de 24 agents auprès du Centre Communal d'Action Sociale, conformément aux mouvements et changements de statut de quelques agents au sein du CCAS.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET CONTROLE DE GESTION.

16.04.03. - BUDGET COMMUNAL - ARRET DU COMPTE DE GESTION 2015 DU RECEVEUR.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), donne quitus au Comptable du Trésor du compte de gestion 2015, arrêté comme suit :

Un résultat cumulé déficitaire d'investissement :	- 1 159 113,46 €
Un résultat cumulé excédentaire de fonctionnement :	1 225 590,96 €
Le compte de gestion présente donc un résultat de clôture :	66 477,50 €

16.04.04. - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE ET AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), approuve le compte administratif de la Commune pour l'exercice 2015, faisant ressortir les résultats suivants :

	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement en 2015	Résultat exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Investissement	- 1 072 680,18		-86 433,28	-1 159 113,46
Fonctionnement	2 445 510,32	-1 712 183,26	492 263,90	1 225 590,96
Total	1 372 830,14	-1 712 183,26	405 830,62	66 477,50

16.04.05. - PRESENTATION DU RAPPORT RETRACANT LES ACTIONS ENTREPRISES AU TITRE DE L'ATTRIBUTION DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE- FRANCE - ANNEE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport retraçant les actions entreprises par la commune au titre de l'attribution du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France, pour l'année 2015, au titre de laquelle la Ville a perçu 957 619 €. Cette dotation a contribué à la réalisation de diverses opérations dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie et d'accueil de la population, et en particulier, dans les domaines suivants :

- Petite enfance.	1 286 k€
- Accompagnement des familles et prévention des impayés.	49 k€
- Cadre de vie environnement.	2 448 k€
- Vie des quartiers.	70 k€

16.04.06. PRESENTATION DU RAPPORT RETRACANT LES ACTIONS ENTREPRISES AU TITRE DE L'ATTRIBUTION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - ANNEE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport retraçant les actions entreprises par la commune au titre de l'attribution de la Dotation de Solidarité Urbaine, pour l'année 2015, au titre de laquelle la Ville a perçu 1 390 535 €. Cette dotation a contribué à la réalisation de diverses opérations, en particulier, dans les domaines suivants :

- Accompagnement scolaire, animation des temps scolaires, périscolaires Et des rythmes de vie de l'enfant.	3 734 k€
- Politique de la jeunesse et de la famille	1 080 k€
- Politique sportive.	1 352 k€
- Aménagements urbains et déplacements	107k€

16.04.07 ACCES AUX SERVICES MUNICIPAUX ET REFORME DE LA POLITIQUE TARIFAIRE DE LA VILLE DE TORCY, A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la période de calcul du quotient familial sur la base d'un taux d'effort appliqué pour l'année 2016/2017, à compter du 15 juin jusqu'au 15 août 2016. Il précise :

- que la constitution du dossier et le calcul du taux d'effort est obligatoire pour accéder aux prestations municipales et donne accès aux services tarifés pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.
- que les usagers à jour de leurs règlements sont invités à transmettre leurs documents justificatifs sur l'adresse électronique tarifs.municipaux@mairie-torcy.org.
- que les nouveaux Torcéens peuvent faire calculer leurs tarifs dès leur installation sur le territoire communal à tout moment de l'année avant d'utiliser les services municipaux tarifés.
- que toute famille en situation d'impayés ne pourra pas bénéficier du calcul de sa tarification et donc de l'inscription aux activités.
- que toute famille qui régularisera sa situation après les dates d'inscription sera obligatoirement facturée au tarif plafond 1 enfant sur le mois en cours.
- que toute famille qui n'aura pas réglé les paiements exigés sera exclue des services municipaux tarifés.

16.04.08. REVISION DES TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX – RESTAURANT RESIDENCE LUCIEN MAYADOUX «LES CEDRES» A COMPTEUR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient la tarification les tarifs des repas du personnel territorial au restaurant de la résidence Lucien Mayadoux à compter du 1^{er} septembre 2016, comme suit :

CATEGORIE	RESSOURCES PERSONNE SEULE	RESSOURCES COUPLE	TARIFS
A - Repas	< 800,00	< 1 242,00	1,94
B - Repas	800,01 – 908,39	1 242,01 – 1 350,39	2,76
C - Repas	908,40 – 1016,78	1 350,40 – 1 458,78	3,59
D - Repas	1 016,79 – 1 125,17	1 458,79 – 1 567,17	4,17
E - Repas	> 1 125,18	> 1 567,18	4,93
BOISSON			0,57

16.04.09. REVISION DES TARIFS LIES AUX CONCESSIONS DES CIMETIERES, DES COLUMBARIUMS, DES PLAQUES D'IDENTIFICATION AU JARDIN DU SOUVENIR, A COMPTEUR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs de concessions à compter du 1^{er} septembre 2016, comme suit :

	Cimetière	Columbarium	Jardin du souvenir
Concession 15 ans	322,41 €		
Concession 30 ans	537,02 €		
Concession 15 ans dotée de caveau	322,41 € + Coût désinfection du caveau		
Concession 30 ans dotée de caveau	537,02 € + Coût désinfection du caveau		
Emplacement 15 ans		667,40 €	
Emplacement 30 ans		1 019,75 €	
Plaque d'identification			28,25 €

16.04.10. REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA MAISON DES FETES FAMILIALES SITUEE 28 AVENUE JEAN MOULIN A TORCY, A COMPTEUR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le coût journalier de la location de la Maison des Fêtes Familiales, à compter du 1^{er} septembre 2016, comme suit :

	Vendredi, samedi, dimanche ou jour férié 10 heures à 8 heures le lendemain	Autre jour 14 heures à 24 heures
Torcéens	Salle 3 (150 m ²) - 618 €	Salle 3 (150 m ²) - 312 €
	Salle 2 (80 m ²) - 340 €	Salle 2 (80 m ²) - 166 €
	Salle 1 (70 m ²) - 288 €	Salle 1 (70 m ²) - 145 €
Non Torcéens	Salle 3 (150 m ²) - 926 €	Salle 3 (150 m ²) - 618 €
	Salle 2 (80 m ²) - 629 €	Salle 2 (80 m ²) - 352 €
	Salle 1 (70 m ²) - 576 €	Salle 1 (70 m ²) - 312 €
Caution	556 €	

Il maintient le coût par type de dégradations, à savoir :

Matériel	Coût
Chaise	40 €
Table	90 €
Défibrillateur	2 000 €
Micro ondes	400 €
Réfection de sol (forfait)	1 000 €
Sur devis pour dégradation importante	

16.04.11. REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA HALLE DES SPORTS SITUÉE 28 AVENUE JEAN MOULIN A TORCY, A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif de la location et de la caution de la halle des sports, à compter du 1^{er} septembre 2016, comme suit :

Week end du vendredi 12 heures au lundi 8 heures	
Associations torcéennes	Location : 1 646€
Associations non torcéennes	Location : 2 467 €
Caution à 808 €.	

16.04.12.- REVISION DU TARIF DES CARTES POSTALES, A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif de la carte postale à 1,20 € à compter du 1^{er} septembre 2016.

16.04.13. - REVISION DU TARIF DU LIVRE DE TORCY, A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif du livre de Torcy à 13,40 €, à compter du 1^{er} septembre 2016.

16.04.14. - REVALORISATION DU TARIF DE L'INTERVENTION D'ENLEVEMENT D'ORDURES EXTRA-MENAGERES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX, A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe, à compter du 1^{er} septembre 2016, le tarif de l'intervention d'enlèvement d'ordures extra-ménagères par les services municipaux à 134 €.

16.04.15. - PARTICIPATION DES FAMILLES AUX STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : COLLECTIVE, FAMILIALE ET ACCUEIL OCCASIONNEL REGULIER A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer le taux d'effort maintenu par la CAF pour la facturation de l'accueil dans les différentes structures d'accueil collectif, familial ou accueil occasionnel, à compter du 1^{er} septembre 2016, comme suit :

TAUX D'EFFORT APPLICABLE				
Famille de	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Nombre de parts	2,5	3	4	4,5
Accueil collectif et accueil familial Taux horaire	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %
Taux horaire en cas d'enfant porteur d'un handicap	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %

POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE.

SCOLAIRE

16.04.16. - SUBVENTION A L'EDUCATION NATIONALE - PROJET SECURITE ROUTIERE EN COMMUN AVEC DES ELEVES DE CM2 ET DE 6EME.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutien l'action d'une journée de sensibilisation à la sécurité routière en versant à l'Education Nationale une subvention de 100 €. Il précise que le montant total de ce projet s'élève à 1 140 €.

LOGISTIQUE

16.04.17. - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL LOGISTIQUE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mise à disposition des matériels logistiques aux associations à l'occasion de manifestations régulières ou ponctuelles et fixe un coût pour le matériel manquant ou endommagé lors de ces manifestations, comme suit :

MATERIEL FREQUEMMENT PRETE		COUT FIXE
Tables	1,20 x 1,76 / rectangulaire pliante 1,83 x 0,76/ ronde diamètre 1,80	90 €
Chaise		40 €
Barrière vauban		70 €
Grilles caddie	1,10 x 2 / noire 1,10 x 2,20	80 €
Tonnelle	3 x 3	340 €

DIRECTION DE L'URBANISME.

16.04.18. - ACQUISITION AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-VALLEE DE LA MARNE DES PARCELLES AC 134P, AC 145 ET AC 152 DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'ILOT 5 DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir auprès de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne des parcelles cadastrées AC 134p, AC 145 et AC 152 à l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire pour procéder à cette acquisition. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à cette acquisition.

16.04.19. - CESSIION VILLE/CFH DES PARCELLES AC 22, AC 134P, AC 145 et AC 152 DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'ILOT 5 DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder à la société CFH les parcelles AC 22, AC 134p, AC 145 et AC 152 au prix de 43 680 € HT correspondant à 336 m2 de surface de plancher en rez-de-chaussée à vocation de services et commerces. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire pour procéder à cette cession.

16.04.20. - AVENANT N°1 AU PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA VILLE DE TORCY, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE-LA-VALLEE VAL MAUBUEE ET LA SOCIETE CFH EN VUE D'UNE CESSIION FONCIERE SUR LES LOTS 1-2-5 DU SECTEUR 1 DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 au protocole d'accord en vue d'une cession foncière sur les lots 1-2-5 du secteur 1 du quartier de l'Arche Guédon entre la Ville de Torcy, la Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne et la société CFH. Il autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et à effectuer toute formalité nécessaire.

16.04.21. - BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau modifié du bilan des acquisitions et cessions immobilières 2015, comme suit :

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Conditions de la cession	Montant
Acquisition local "Paradise Billard" Belvédère	3 Promenade du Belvédère	AN 68p		Epamarne	Commune Torcy	Vente amiable Délib CM 26/09/2014 Acte notarié 27/01/2015 Prix du bien	163 240 €
Acquisition parcelles Couléeverte/ Adoma/Rahma	La croix de Saint Maur et Avenue de Linginfeld	AI 167 AI 169 AI 171		Conseil Général	Commune Torcy	Vente amiable Délib CM 28/05/2014 Acte notarié 27/01/2015 Prix du bien	63 240 €
Acquisition parcelles	La Croix St Maur	AI 165 166		Conseil Départemental	Commune Torcy	Vente amiable Délib CM Acte notarié 03/09/2015 Prix du bien	200 400 €
Acquisition local LCR Doucervies II	Promenade du Galion	AE 123 124 125		Epamarne	Commune Torcy	Vente amiable Délib CM 21/11/2014 Acte notarié 03/09/2015 Prix du bien	1 €
Acquisition emprise foncière	Mail Jean Zay	AL 141 164 165		Epamarne	Commune Torcy	Vente amiable Délib CM Acte notarié 24/09/2015 Prix du bien	1 €
Acquisition emprise foncière	Promenade des Droits de l'Homme	BK 408		Epamarne	Commune Torcy	Vente amiable Délib CM Acte notarié 24/09/2015 Prix du bien	1 €
Acquisition emprise foncière	Emprise Hôtel de Police	AF 111 126 AL 244 246 AN 71 72 169 171		Epamarne	Commune Torcy	Vente amiable Délib CM 18/12/2015 Acte notarié 07/12/2015 Prix du bien	1 €
Acquisition	Av Linginfeld Av J. Prévert	AI 163		Adoma	Commune Torcy	Vente amiable Délib CM 28/09/2012 Acte notarié 27/01/2015 Prix du bien	2 470 €
Cession	Av Linginfeld Av J. Prévert	AI 169		Commune Torcy	Adoma	Délib CM 28/09/2012 Acte notarié 27/01/2015 Prix du bien	58 050 €
Cession	Av J. Prévert La Croix St Maur	AI 160 161 166		Commune Torcy	Association RAHMA	Vente amiable Délib CM Acte notarié 03/09/2015 Prix du bien	205 200 €
Cession appartement	2 allée des Vergers	AE 2 lot 292 (appart.) AE4 lot 3 (box)		Commune	Mlle Vanessa NANA	Vente amiable Délib CM 21/11/2014 Acte notarié 26/05/2015 Prix du bien	176 000 €
Cession conservatoire Michel SLOBO	2 Place de l'Eglise	BK 584		Commune	CA	Vente amiable Délib CM 11/04/2014 Acte notarié 08/12/2015 Prix du bien	1 €
Cession studios "La Forge à Sons »	Allée des Enfants	AC 120 lot 10		Commune	CA	Vente amiable Délib CM 28/05/2014 Acte notarié 08/12/2015 Prix du bien	1 €
TOTAL DEPENSES compte administratif 2015							439 354 €
TOTAL RECETTES compte administratif 2015							439 252 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45le vingt cinq mai deux mille seize.


Guillaume LE LAY-FELZINE,
Maire de Torcy.